



---

## Espace numérique, espace de libération féministe ? : le cas du mouvement #MeToo

---

Rose Moisan-Paquet

« | L'EXISTE une variété de situations où des femmes se saisissent des technologies numériques pour se rassembler et s'entraider, dans un contexte où la domination masculine ne leur laisse que peu de place » (MORLEY & KUNTZ 2019, 2). En s'appropriant ces technologies, les femmes en viennent ainsi à créer divers réseaux de sororité numériques, leur permettant à la fois de partager leurs expériences communes, de se sentir soutenues par la communauté bâtie et de remettre en question les rapports de domination. Dans la continuité du militantisme « classique », les plateformes numériques représentent donc un nouvel espace de lutte pour les mouvements féministes, qui s'emparent de ces technologies afin d'œuvrer à la transformation politique des rapports de pouvoir (JOUËT *et al.* 2017; MENDES *et al.* 2019; MORLEY & KUNTZ 2019). S'inscrivant dans les principes féministes, #MeToo<sup>1</sup> est un mouvement de dénonciation de violences sexuelles, qui s'articule en premier lieu dans les médias sociaux (ALAGGIA & WANG 2020; BLACK *et al.* 2020; GURALNIK 2020; PHIPPS 2019; RECH 2021; TROTT 2021). Par la multiplication de témoignages, #MeToo est caractérisé par les prises de parole féministe dénonçant les violences masculines (ALAGGIA & WANG 2020; BURKE 2018; BLACK *et al.* 2020; GURALNIK 2020; PHIPPS 2019; RECH 2021; TROTT 2021).

En prenant le mouvement #MeToo comme cas de figure, je propose d'explorer l'espace Web en tant que lieu de mobilisation féministe. Dans cet article, je pose donc la question suivante : que représente l'espace Web pour les mouvements féministes, en particulier pour les mouvements de dénonciation de violences sexuelles ? Afin d'y répondre, j'élabore une analyse critique du mouvement #MeToo en mettant en lumière la manière par laquelle les pratiques militantes du mouvement brouillent les frontières en-/hors-ligne. Ce papier se divise donc en cinq sections. Je présenterai d'abord brièvement les origines du mouvement *Me Too* dans le but d'illustrer comment il s'ancre d'abord dans des pratiques hors-ligne, pour ensuite se déployer dans l'espace numérique au moyen du mot-clic<sup>2</sup>. Je présenterai par la suite les concepts de cyberféminisme (CLERMONT-DION 2022), de subversion (BUTLER 2005) et d'agentivité sexuelle (LANG 2011), qui me permettront de souligner les possibilités du Web en termes de libération des voix des femmes. À la troisième section, je montrerai comment le numérique, en tant qu'extension de l'espace « hors-ligne », représente un lieu de (re)production de la domination masculine (DELVAUX 2019; GOULDING & SPACEY 2003; KERN 2022; LIEBER 2002; VALENTINE 1989). J'utiliserai ensuite le mouvement #MeToo comme cas de figure afin de mettre en évidence le potentiel du numérique au regard de l'émancipation féministe, notamment en

ce qui concerne la possibilité de (re)prise de pouvoir sur son propre vécu de violences sexuelles. Je montrerai que, bien que les espaces en/hors-ligne soient tous deux empreints de rapports de domination, le numérique offre des possibilités émancipatrices singulières dont le mouvement #MeToo témoigne. Dans la cinquième et dernière partie de l'article, je m'appuierai sur le concept d'antiféminisme (DEVREUX & LAMOUREUX 2012) afin de montrer comment les prises de parole qui caractérisent le mouvement #MeToo s'accompagnent d'un ressac antiféministe. J'insisterai sur le fait que la prise de parole féministe, particulièrement dans l'espace public, a invariablement un coût.

## #MeToo: SURVOL CHRONOLOGIQUE DU MOUVEMENT

Le mouvement *Me Too*, fondé en 2006 par la militante afro-américaine Tarana Burke, cherche à visibiliser et à combattre les violences sexuelles vécues spécifiquement par les filles et les femmes noires issues des communautés défavorisées aux États-Unis (BURKE 2018). C'est dans le contexte de son travail pour l'organisme *Just Be*, dont elle est la fondatrice, que le mouvement est né. À l'époque, *Me Too* n'a pas l'ampleur et la visibilité qu'on lui connaît aujourd'hui et représente plutôt un mouvement local, en dehors de l'espace numérique (BURKE 2018). Le militantisme de Tarana Burke s'inscrit par ailleurs dans les traditions militantes *Black feminist*, qui s'articulent à la fois en termes de luttes pour la survie collective et de luttes pour le changement institutionnel (COLLINS 2016). Maintenant emblématique et mondialement connue, la phrase "*Me too*" fut prononcée par Tarana Burke dans un « acte privé de solidarité » (TROTT 2021) afin de montrer aux filles de sa communauté qu'elles n'étaient pas les seules à avoir (sur)vécu (à) des violences sexuelles.

C'est en 2017 que le mouvement prend de l'ampleur. Au même moment que sont révélées au grand public les violences sexuelles commises par le producteur hollywoodien Harvey Weinstein, l'actrice étasunienne Alyssa Milano publie un Tweet en utilisant le mot-clic #MeToo, qui provoque un réel raz-de-marée. L'actrice interpelle ainsi les internautes en les invitant à s'approprier le mot-clic afin de signifier qu'elles ont également vécu des violences sexuelles et de montrer l'ampleur du problème (ALAGGIA & WANG 2020; BLACK *et al.* 2020; TROTT 2021). En réponse à la publication d'Alyssa Milano, des milliers d'internautes, très majoritairement des femmes, mobilisent le mot-clic #MeToo et partagent leur vécu sur les médias sociaux.

Le mouvement #MeToo est ainsi caractérisé par l'imposition des voix féministes dans l'espace public et sert à la fois à libérer la parole des survivantes et à mettre en lumière l'ampleur de la problématique des violences sexuelles (ALAGGIA & WANG 2020). Par espace public, j'entends ici « les endroits et les contextes que notre société considère comme ouverts à tous et toutes » (Carol Gardner, 1995, dans LIEBER 2002, 43), ce qui inclut à la fois des lieux en-ligne et hors-ligne. Ainsi, si un certain nombre de survivantes dévoilaient les violences su-

bies bien avant l'avènement du mot-clic, le mouvement #MeToo représente un point de bascule au regard du déferlement de témoignages dans l'espace public, particulièrement dans ses sphères numériques. Le mouvement s'inscrit également dans un contexte social qu'un nombre grandissant de chercheuses féministes qualifient de culture du viol (BUCHWALD *et al.* 2005; HENRY & POWELL 2014) afin de souligner la banalisation des violences sexuelles et le traitement déshumanisant réservé aux survivantes de violences sexuelles (CLOUTIER 2021; DESROSIERS 2018). La voie légale ne répondant pas aux besoins de plusieurs survivantes, et nombre d'entre elles témoignant d'expériences traumatisantes au sein de l'appareil judiciaire (CLOUTIER 2021; DESROSIERS 2018), l'espace numérique se présente ainsi comme une nouvelle option de dévoilement (REICH *et al.* 2021).

En opposition aux racines du *Black feminist* (COLLINS 2016) du mouvement, je souligne toutefois que ce sont surtout des femmes blanches et privilégiées qui utilisent le mot-clic #MeToo, en monopolisant par le fait même l'espace de parole et l'attention médiatique (LEUNG & WILLIAMS 2019). À cet égard, la chercheuse Verity Trott (2021) qualifie la monopolisation de l'espace de parole par les femmes blanches de « trahison intersectionnelle ». Plus largement, cela fait écho à la réduction au silence ("*silenciation*") des femmes noires au sein des mouvements féministes ainsi qu'aux enjeux de blanchiment du concept d'intersectionnalité (HOOKS 2015; BILGE 2015).

Enfin, #MeToo consiste en un mouvement de dénonciation de violences sexuelles qui s'inscrit dans les plus récentes vagues féministes. S'il s'agit du mouvement le plus connu internationalement, plusieurs autres se sont manifestés dans divers espaces-temps tels que "The list" (TROTT 2021), #NotOk (SUBRAMANIAN & WEARE 2022), #BeenRapedNeverReported (KELLER *et al.* 2018), #MuteRKelly (LEUNG & WILLIAMS 2019) ou #WhyIDidntReport (REICH *et al.* 2021). Spécifiquement au Québec, #AgressionNonDénoncée (MAHEU 2014) consiste en la version québécoise du #BeenRapedNeverReported, tandis que *Dis Son Nom* (2021), un « mouvement contre les inconduites sexuelles qui publie une liste de potentiel-le-s agresseurs-euses », représente la plus récente vague de dénonciation.

## DE CYBERFÉMINISME À ANTIFÉMINISME: COMPRENDRE LES MOBILISATIONS NUMÉRIQUES

La notion de cyberféminisme, qui « a émergé au début des années 1990 en réponse à la technoculture et aux théorisations du Web social » (CLERMONT-DION 2022, 20) permet de mettre en lumière les mobilisations féministes qui s'articulent dans le cyberspace. Je mobilise donc la notion de cyberspace en faisant référence à l'ensemble des plateformes numériques, comme les médias sociaux, les communautés en-ligne de type blogue ou, plus largement, l'espace Web. Le concept de cyberféminisme met en évidence l'importance des mobilisations féministes dans l'espace numérique, tout en soulignant les possibilités spécifiques qu'offre cet espace pour les féministes. Selon Léa Clermont-Dion (2022),

le Web est apparu comme un espace public propice à la discussion et à l'élaboration d'un projet socio-politique féministe qui inclurait [...] des femmes autrefois exclues de la sphère publique. (2022, 20)

Par l'investissement du Web, les cyberféministes cherchent donc à développer leur pouvoir d'agir tout en s'émancipant du modèle masculin construit comme étant à la fois neutre et idéal (MORLEY & KUNTZ 2019).

Dans le même ordre d'idées, le concept de subversion comme entendu par Judith Butler (2005) permet de considérer les mobilisations cyberféministes du mouvement #MeToo comme des actes qui visent à dépasser et à resignifier les codes masculins du Web. La subversivité étant définie par la capacité à contester, à transformer et à déconstruire/reconstruire les normes dominantes genrées et sexuées (BUTLER 2005), le concept illustre la manière par laquelle les mobilisations féministes en-ligne sont susceptibles de participer à la resignification de ces normes. La notion de subversivité (BUTLER 2005) permet également de montrer comment l'appropriation du numérique par les cyberféministes représente en soi un acte d'appropriation de cet espace qui est actuellement construit en grande majorité par et pour les hommes (BOURDELOIE 2013; GOULDING & SPACEY 2003; JOUËT *et al.* 2017; MORLEY & KUNTZ 2019). Sur ce point, je précise toutefois que, si le numérique est actuellement un domaine où le « masculin l'emporte », jusqu'aux années 1970-1980, les métiers du logiciel étaient plutôt investis en majorité par les femmes (COLLET 2014; 2019; MORLEY & KUNTZ 2019). Compris comme étant des tâches mécaniques et répétitives, ces emplois étaient considérés comme des métiers typiquement féminins peu valorisés. C'est au tournant des années 1980, à l'arrivée des micro-ordinateurs, que le domaine du numérique sera investi massivement par les hommes et que les métiers associés augmenteront en prestige. Cette valorisation du numérique participera à la fois à la masculinisation des métiers du logiciel, à l'exclusion des femmes de la construction des architectures numériques et à leur effacement de l'histoire du Web (COLLET 2019). Comme le souligne l'informaticienne Isabelle Collet (2019, 114), « [l]a programmation a été une activité presque strictement féminine tant qu'elle était marginale et qu'elle n'apportait ni prestige, ni carrière, ni subvention, ni même diplôme ».

Étant intrinsèquement lié à la notion de subversivité, le concept d'agentivité sexuelle se définit quant à lui par la capacité de prendre en charge sa propre sexualité (LANG 2011). Il souligne les possibilités de résistance qui permettent de rompre avec une vision de la sexualité féminine définie par la passivité. Le concept s'oppose ainsi à la position passive d'objet sexuel et reconnaît le contrôle que les personnes peuvent exercer sur leur propre sexualité. Dans les mots de Marie-Ève Lang (2011, 190), les individus sont « des agents et des agentes agissant à la fois contre ces structures [de pouvoir] et à l'intérieur d'elles ». La notion d'agentivité sexuelle met ainsi en lumière les possibilités de (re)prise de pouvoir sur sa propre sexualité qu'offre #MeToo en tant que mouvement numérique de dénonciation des violences sexuelles.

Enfin, le concept d'antiféminisme, qui se définit par une réaction politique qui cherche à limiter « la possibilité pour les femmes d'avoir une expression politique à travers le féminisme ou plus globalement à travers toute forme de discours ou de suffrage » (DEVREUX & LAMOUREUX 2012, 7), permet de saisir les violences qui s'articulent en réaction aux mouvements de dénonciation en général et au mouvement #MeToo de manière spécifique. Dans la pensée antiféministe, la société serait « par nature » exempte de rapports de domination et « les inégalités seraient créées grâce à de nouveaux privilèges obtenus par les femmes. Les victimes de ces gains seraient donc les hommes » (CLERMONT-DION 2022, 26). L'idéologie antiféministe repose en ce sens sur le mythe de « l'égalité déjà atteinte ». En soulignant notamment le caractère réactionnaire des discours qui s'articulent en réponse aux témoignages qui constituent le mouvement #MeToo, le concept d'antiféminisme permet de mettre en évidence l'obstacle qu'ils représentent pour l'expression politique féministe.

## ESPACE NUMÉRIQUE : ESPACE DE (RE)PRODUCTION DE LA DOMINATION MASCULINE

De la même manière que la littérature féministe s'est affairée à mettre en lumière comment l'espace « hors-ligne » est conçu par et pour les hommes (DELVAUX 2019; DRAKE 1996; KERN 2022; LIEBER 2002; VALENTINE 1989), un nombre croissant de chercheuses souligne la manière par laquelle l'espace numérique, en tant qu'expansion du « hors-ligne », (re)produit les rapports de domination, notamment en termes de genre (BOURDELOIE 2013; CARSTENSEN 2009; CLERMONT-DION 2022; GOULDING & SPACEY 2003; JOUËT *et al.* 2017; MORLEY & KUNTZ 2019). À l'instar de ces chercheuses, et malgré les possibilités émancipatrices du Web (HARAWAY 1991), j'affirme que l'espace numérique consiste plutôt en un lieu de (re)production des rapports inégalitaires, notamment sur le plan du genre. L'espace Web participe ainsi de la (re)production de la domination masculine, tant en ce qui concerne la conception que l'utilisation de l'espace numérique.

Au sujet de la conception de l'espace Web, comme je l'ai évoqué plus tôt, les femmes ont été les pionnières de l'industrie numérique jusqu'à leur exclusion à la fois symbolique et matérielle des métiers du logiciel à partir des années 1970-1980 (MORLEY & KUNTZ 2019). L'exclusion des femmes de l'espace numérique passe également par la socialisation genrée, puisque le Web est compris comme étant une industrie « typiquement masculine » dans laquelle les filles ne sont pas forcément encouragées à s'investir (BOURDELOIE 2013). À ce propos, Hélène Bourdeloie (2013, 72) décrit le rapport des femmes à l'industrie du numérique comme suit :

[t]out comme [les femmes] se sentent moins compétentes en informatique à force d'auto-conviction, celles-ci s'estimeraient moins légitimes à participer de la production culturelle, comme si cette activité ne relevait pas de leur pré carré.

La socialisation genrée contribue donc à l'exclusion des femmes dans la construction du Web, ce qui explique notam-

ment leur sous-représentation dans l'industrie du numérique (BOURDELOIE 2013; COLLET 2014; 2019; MORLEY & KUNTZ 2019).

Par ailleurs, si certains éléments de l'industrie du numérique sont parfois considérés comme neutres, comme les algorithmes d'intelligence artificielle (IA), ces derniers tendent plutôt à (re)produire des rapports de pouvoir (MORLEY & KUNTZ 2019). Les algorithmes sont en effet loin d'être objectifs. Non seulement ils sont le résultat de l'écriture de programmes et de saisies de données étant le fait d'une activité humaine, mais ils prennent également forme à l'intérieur d'une industrie dans laquelle les femmes sont particulièrement invisibilisées (BOURDELOIE 2013; GOULDING & SPACEY 2003; MORLEY & KUNTZ 2019). Les effets de discrimination des algorithmes ne concernent pas seulement la variable de genre, mais impliquent également les autres systèmes d'oppression comme le racisme (NOBLE 2018; CIFOR *et al.* 2019). Au sein même des algorithmes, les systèmes oppressifs se coconstruisent et se renforcent mutuellement; ils ont ainsi des effets distincts sur certaines populations marginalisées qui se trouvent à l'intersection (CRENSHAW 1989; 2005) des différents axes discriminatoires (NOBLE 2018; CIFOR *et al.* 2019). Les frontières en/hors-ligne semblent ici caractérisées par leur porosité en ce qui concerne la (re)production de rapports de domination. De manière concrète, les algorithmes tendent à invisibiliser certaines prises de parole. Le phénomène du *shadowban* ou du «bannissement caché» témoigne notamment de cette réalité par laquelle les algorithmes des réseaux sociaux limitent la visibilité de certaines publications, publications en majorité faites par des femmes (ARE 2021). Encore une fois, l'invisibilisation des prises de parole de certains groupes sociaux par les algorithmes a des effets qui dépassent le cadre numérique, en contribuant notamment à limiter leur participation politique de manière plus globale. Dans les mots de Morley et Kuntz (2019, 5),

[l]’humain reste donc au cœur du processus de conception et les technologies numériques n’échappent pas aux influences du monde social, et donc [notamment] aux relations de genre.

Du point de vue matériel, le numérique est lui-même créé et utilisé dans le «hors-ligne», les espaces «en-ligne» et «hors-ligne» ne peuvent donc pas être abordés de manière dichotomique. Les rapports de domination transcendent ainsi les frontières hors/en-ligne, où ces espaces consistent en des vases communicants aux frontières troubles (NAEZER & RINGROSE 2018).

Les expériences numériques des femmes sont également caractéristiques d'un espace ancré dans la domination masculine: tout comme dans l'espace «hors-ligne», ces dernières y subissent une gamme de violences (BARKER & JURASZ 2019; CLERMONT-DION 2022). Les prises de paroles féminines et féministes s'exposent donc à des violences antiféministes en-ligne. Les femmes, tout comme les personnes faisant partie de la diversité de genre par ailleurs, vivent des violences spécifiques dans la sphère numérique au moyen de différentes techniques de disqualification qui participent à la fois à délégitimer

leur parole et à les exclure de l'espace Web (PHIPPS 2019; TROTT 2021). Ces violences en-ligne, qui font partie du continuum des violences genrées et sexuelles (KELLY 2019), ne représentent pas des actes isolés; elles s'inscrivent au contraire dans toute une gamme de violences émanant du pouvoir patriarcal. Le concept de continuum des violences témoigne en lui-même du fait que les violences sexuelles traversent les frontières du en/hors-ligne en mettant en évidence le fait que le «trait commun sous-jacent [aux violences sexuelles] est que les hommes usent d'une variété de méthodes d'abus, de contrainte et de force pour contrôler les femmes» (KELLY 2019, 34).

Qu'elles prennent forme dans l'espace numérique ou en dehors de celui-ci, les violences sexuelles participent toujours à (re)produire la domination masculine. À ce propos, les «influences du monde social» (MORLEY & KUNTZ 2019) que subit l'espace Web peuvent également se comprendre à la lumière du concept de culture du viol (BUCHWALD *et al.* 2005; HENRY & POWELL 2014), utilisé pour décrire une culture dans laquelle les gestes de violences sexuelles sont banalisés et naturalisés par une vision essentialiste de la sexualité. De manière concrète, cela peut notamment se comprendre à travers des phénomènes comme la pornographie revancharde ou le fait de recevoir des photos de pénis de manière non sollicitée – des *dickpics* –, cyberviolences qui touchent spécifiquement les femmes (BATES 2017; VITIS & GILMOUR 2017).

Enfin, si comme l'affirme la géographe féministe Jane Drake (1996, 88), «[n]os villes sont le patriarcat gravé dans la pierre, la brique, le verre et le béton», le numérique est la domination masculine (re)produite dans les lignes de codes et les algorithmes. L'espace numérique est donc non seulement conçu par et pour les hommes, mais il est à la fois utilisé et vécu de manière différenciée en fonction du genre, alors que les expériences des femmes et des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre sont ponctuées d'épisodes de violences. Comme le rappelle Hélène Bourdeloie (2013, 67),

[l]’identité de genre étant socialement construite, les clivages de genre persistent tant dans les usages que dans les plateformes du Web, largement empreintes d’androcentrisme.

Il en va de même pour les autres systèmes d'oppression auxquels s'articulent les discriminations genrées, comme en témoignent notamment les expériences de femmes noires au sein du mouvement #MeToo. Toutefois, si l'espace Web contribue à la (re)production de rapports de pouvoir, ce dernier offre également des possibilités singulières en termes de prise de parole politique et de création d'espaces de sororité numérique (ALAGGIA & WANG 2020; JOUËT *et al.* 2017; MENDES *et al.* 2019). Dans la prochaine section, je montrerai comment le mouvement #MeToo consiste en une appropriation féministe de l'espace numérique. Je mettrai ainsi en lumière la manière par laquelle ce mouvement représente une brèche dans la «manosphère» (LILLY 2016).

## #MeToo: UNE APPROPRIATION FÉMINISTE DU NUMÉRIQUE

Comme mentionné plus haut, #MeToo est un mouvement de dénonciation de violences sexuelles qui s'inscrit plus largement dans les paradigmes cyberféministes. Je propose en ce sens de considérer le mouvement #MeToo comme une appropriation subversive (BUTLER 2005) du Web, notamment au regard de la création d'un espace de sororité numérique (ALAGGIA & WANG 2020). Je montrerai donc la manière par laquelle les témoignages partagés dans le cadre du mouvement représentent des actes d'agentivité sexuelle (LANG 2011) numériques qui s'articulent dans un contexte de (re)prise de pouvoir en lien avec un vécu de violences sexuelles.

Le mouvement #MeToo prend forme dans un contexte où un certain nombre de survivantes de violences sexuelles attestent que leurs besoins ne sont que très peu considérés par les instances légales (CLOUTIER 2021; DESROSIERS 2018). Plusieurs survivantes témoignent ainsi d'un mauvais traitement au sein du système judiciaire, voire du fait qu'elles n'ont pas été crues lorsqu'elles ont voulu dénoncer les violences et la ou les personnes qui les ont commises (CLOUTIER 2021; DESROSIERS 2018). Les réseaux sociaux se présentent donc comme une nouvelle option de dévoilement dans un contexte où les voix des survivantes ne sont que très peu entendues au sein des instances officielles de dénonciation, comme le système criminel canadien (CLOUTIER 2021; DESROSIERS 2018). Un certain nombre d'internautes témoignent ainsi des effets des mouvements de dénonciation sur leur décision de « briser le silence » à l'égard des violences subies. On peut notamment lire des publications comme : *"I was sexually assaulted by a professor while in grad school for nearly a year. I never told anyone until 'metoo'."* ou *"I was raped by a neighbor. We called it date rape back then... I never told anyone until the #metoo movement."* (respectivement tweeter 81 et tweeter 14 dans ALAGGIA & WANG 2020, 4). En ces termes, j'avance que l'appropriation de l'espace Web comme nouvelle tribune de dénonciation consiste en un acte agentique (LANG 2011) par lequel les survivantes de violences sexuelles en viennent à (re)prendre le pouvoir sur les violences subies et à mettre de l'avant leur expérience située. Dans la mesure où les actes de violences sexuelles consistent en des comportements de prise de pouvoir sur autrui, où la personne qui commet les violences exerce un contrôle sur la personne victime en outrepassant son consentement, la prise de parole des survivantes témoigne de leur capacité à (re)prendre le contrôle sur leur vécu. En partageant leurs témoignages dans le cadre du mouvement #MeToo, les survivantes de violences sexuelles en viennent à prendre en charge leur propre histoire et leur propre sexualité. Le mouvement #MeToo consiste en ces termes en une appropriation de l'espace numérique dans un processus de (re)prise de pouvoir agentique, à la fois sexuel et politique. À l'instar de la chercheuse Alison Phipps (2019), je souligne que le partage de leur histoire au moyen du mot-clic #MeToo donne l'opportunité aux survivantes de se sentir validées par la communauté bâtie par le mouvement dans un contexte où l'acte de témoigner a une portée à la fois thérapeutique et politique.

La création d'espaces de sororité numérique est par ailleurs facilitée par la structure même de médias sociaux. Si j'ai précédemment montré comment le Web participe de la (re)production de rapports de domination, ce dernier offre également des possibilités singulières pour les victimes/survivantes de violences sexuelles en ce qu'il propose une nouvelle option de dévoilement des violences subies. L'espace numérique, en tant que nouvel espace de dévoilement, voit son accessibilité facilitée par l'architecture des médias sociaux et sa structure horizontale (JOUËT *et al.* 2017; MENDES *et al.* 2019). Comme l'affirment Josiane Jouët, Katharina Niemeyer et Bibia Pavard (2017, 37),

alors que les femmes ont été traditionnellement marginalisées dans l'espace public physique, l'architecture des espaces numériques qui se fonde sur les principes de l'horizontalité des échanges et de nivellement hiérarchique a favorisé leur prise de parole politique en ligne.

L'appropriation des espaces numériques, de manière générale par les cyberféministes et de manière spécifique par les personnes qui témoignent dans le cadre du mouvement #MeToo, est ici facilitée par

*the architectures, affordances, and conventions which emerge within and between the digital media platforms [...] the ways some of these conventions are simply not possible within non-digitized spaces.* (MENDES *et al.* 2019, 1303-1304)

Si l'espace « hors-ligne » tend à (re)produire une « géographie matérielle de l'exclusion » (KERN 2022, 22), les plateformes numériques, quant à elles, semblent permettre une plus grande accessibilité à la prise de parole politique pour des groupes marginalisés, en plus de faciliter la création d'espaces de lutte et de soutien, et ce, bien que le Web soit lui-même empreint de rapports de domination. Je souligne toutefois que l'espace de lutte contre les violences sexuelles et de soutien des survivantes/victimes que représente le mouvement #MeToo participe également à l'exclusion de certaines personnes survivantes. Comme mentionné plus tôt, l'espace de prise de parole créée par le mot-clic #MeToo est fortement dominé par les femmes blanches, cisgenres, hétérosexuelles et occidentales (TROTT 2021; PHIPPS 2019). Cette appropriation du mouvement par les femmes blanches contribue à la fois à l'effacement des réalités spécifiques des femmes noires survivantes de violences sexuelles et des origines *Black feminist* du mouvement (TROTT 2021; LEUNG & WILLIAMS 2019). Verity Trott (2021, 1139) affirme également que

*in the context of a heteronormative society, the prevalence of anti-trans or trans-exclusionary feminists, and high profile incidences of the silencing and removal of transfolk from feminist spaces, the framing of #MeToo can be interpreted as a movement for cis-women.*

L'espace de sororité numérique créé par le mot-clic #MeToo est donc loin d'être un lieu de soutien pour l'ensemble de survivantes de violences. Le mouvement a en lui-même des effets d'exclusion, bien qu'il prenne racine à l'inté-

rieur de plateformes qui semblent faciliter la prise de parole politique des groupes sociaux marginalisés.

Malgré ces effets d'exclusion, le partage de témoignages dans le cadre du mouvement #MeToo représente en lui-même une utilisation subversive des plateformes numériques. Le numérique, ainsi que les réseaux sociaux de manière plus spécifique, n'a pas été conçu pour la prise de parole politique des femmes, encore moins pour l'action cyberféministe basée sur le dévoilement des violences sexuelles et genrées. Les témoignages partagés dans le cadre du mouvement #MeToo, en tant que pratique cyberféministe, s'imposent donc dans l'espace numérique, tout en resignifiant les codes du Web. Kim Mendes, Jessalynn Keller et Jessica Ringrose (2019, 1302) affirment à ce propos que

*the mobilization of the hashtag as a narrative device is a strategy that uses the dominant Twitter vernacular of the hashtag yet subverts it to speak about often "unspeakable" experiences.*

L'espace numérique offre donc un réel potentiel quant à la création « de nouvelles solidarités entre femmes ordinaires [et autres groupes sociaux marginalisés] – en particulier des solidarités affectives » (JOUËT *et al.* 2017, 27), notamment par la mobilisation du mot-clic #MeToo. En servant de plateforme de dévoilement, les réseaux sociaux deviennent un outil de résistance subversif (ALAGGIA & WANG 2020; MORLEY & KUNTZ 2019).

Par ailleurs, c'est par la multiplication de témoignages que le mouvement #MeToo met en évidence le caractère sociopolitique des violences sexuelles et de genre. En effet, les violences sexuelles ont, encore aujourd'hui, tendance à être traitées comme un problème individuel compris comme étant le fait d'individus singuliers aux comportements isolés. Dans ce contexte, l'accumulation de témoignages d'internautes issues de différents contextes culturels et géographiques permet de montrer à la fois la fréquence de ces violences et leur imbrication dans différents rapports de pouvoir, notamment des rapports d'ordre genré (KELLY 2019; DELAGE *et al.* 2019). Les milliers de récits partagés au sein du mouvement #MeToo permettent ainsi de rendre visible le caractère structurel du problème sociopolitique que représentent les violences sexuelles. Si

*[t]he labeling of large numbers of men as "predators" as part of the spectacle of #MeToo may, unintentionally, have worked to obscure the structural framings of sexual violence and its "everyday", normalized nature. (PHIPPS 2019, 6)*

il n'en reste pas moins que l'accumulation de témoignages révèle les racines sociales et politiques des violences fondées sur la domination masculine en montrant le fait qu'elles consistent notamment en une expérience commune (KELLY 2019).

Ainsi, bien que la mobilisation autour du mot-clic #MeToo se soit effectuée en premier lieu sur les plateformes en-ligne, les effets du militantisme numérique s'observent bien au-delà des limites du Web, comme dans la mise sur pied d'un tribunal spécialisé en violences sexuelles et conjugales au Québec (CORTE & DESROSIERS 2020). Le mouvement #MeToo a égale-

ment été au centre de certaines manifestations féministes, a suscité des débats publics et des réflexions individuelles sur les violences sexuelles et de genre, et a eu des effets sur la hausse des demandes dans les organismes d'aide aux survivantes (DELAGE *et al.* 2019; PHIPPS 2019; REICH *et al.* 2021). Le mouvement en lui-même ainsi que ses effets témoignent dans ce contexte de l'enchevêtrement des espaces en/hors-ligne dans les pratiques militantes féministes. Ces enchevêtrements ne concernent toutefois pas que les stratégies militantes, mais se comprennent également en termes de réactions antiféministes.

## **VIOLENCES RÉACTIONNAIRES : LE #MeToo À L'ÉPREUVE DES ANTIFÉMINISMES**

Si le mouvement #MeToo a eu des effets bénéfiques concrets sur les survivantes et sur la compréhension de la problématique des violences sexuelles, la prise de parole (cyber)féministe a toujours un coût. Le Web n'est donc pas qu'un

espace d'émancipation sociale ; il devient aussi le terrain de factions d'internautes qui attaquent toutes les « minorités » jugées comme menaçantes au maintien des rapports de pouvoir. (JOUËT *et al.* 2017, 52)

La prise de parole dans le cadre du mouvement #MeToo expose donc les survivantes à des violences antiféministes.

Un certain discours centré sur les conséquences que peuvent vivre les personnes ayant commis des violences sexuelles s'est notamment développé en réaction à la multiplication de témoignages de survivantes (PHIPPS 2019). Cette stratégie discursive, qui s'inquiète d'abord et avant tout des hommes susceptibles d'être "overtaken by the #MeToo tsunami" (Christie Blatchford, 2018, dans PHIPPS 2019, 7), participe à centrer la problématique des violences sexuelles sur les hypothétiques conséquences que pourraient vivre les agresseurs, en invisibilisant du même coup le vécu des survivantes. Encore une fois, les effets de ces réactions antiféministes témoignent de la porosité des frontières en/hors-ligne en ce qu'ils sont susceptibles d'affecter les survivantes dans leur cheminement, notamment en ce qui concerne le sentiment de culpabilité que plusieurs d'entre elles ressentent (ALAGGIA & WANG 2020). Ce type de discours réactionnaires, qui (re)produit des logiques de culpabilisation des survivantes/victimes, s'inscrit par ailleurs dans un contexte social que plusieurs chercheuses qualifient de culture du viol (BUCHWALD *et al.* 2005; HENRY & POWELL 2014). Ces (fausses) croyances véhiculées par les discours réactionnaires affectent également directement les réactions auxquelles les survivantes/victimes font face lorsqu'elles dévoilent les violences vécues. Cela fait notamment en sorte que, lorsqu'elles décident de dévoiler les violences subies, certaines survivantes ne sont pas crues ou font face à des réactions culpabilisantes.

Les violences réactionnaires à l'égard du mouvement #MeToo sont également intrinsèquement liées aux mouvements d'extrême droite. Certaines branches de ces mouvements, dont celles des « militants pour les droits des hommes » (*Men's rights activists*), ont tenté de perturber le mouvement #MeToo en publiant de faux témoignages à caractère raciste

(PHIPPS 2019; TROTT 2021). La chercheuse Verity Trott (2021) souligne à ce propos que certaines publications, se faisant passer pour des témoignages de survivantes, identifiaient spécifiquement des hommes noirs comme étant les responsables des violences. Ces faux témoignages provenaient de comptes détenus par des hommes blancs associés à l'extrême droite. Cet exemple atteste par ailleurs du fait que les enjeux intersectionnels du mouvement #MeToo ne se limitent pas à ses racines *Black feminist* ou aux effets d'interaction des différents systèmes d'oppression sur le problème des violences sexuelles. Au contraire, les enjeux intersectionnels du mouvement #MeToo concernent également la récupération du mot-clic par les mouvements d'extrême droite afin de (re)produire des croyances racistes. D'autres publications ont également instrumentalisé #BlackLivesMatter, un mouvement contre le racisme systémique envers les personnes noires, pour accuser le mouvement #MeToo de ne pas écouter les personnes noires (TROTT 2021). Le contenu de ces publications était agressif et violent, ce qui détonne avec les critiques légitimes de féministes noires, dont celles formulées par les fondatrices du mouvement #BlackLivesMatter, qui incitaient plutôt à reconnaître les racines *Black feminist* du mot-clic #MeToo et les enjeux intersectionnels relatifs aux violences sexuelles (TROTT 2021). Encore une fois, les internautes à l'origine de ces publications étaient des hommes blancs appartenant à l'extrême droite dont les objectifs étaient de créer des conflits entre les féministes noires et les féministes blanches et de décrédibiliser les témoignages des survivantes (TROTT 2021). Ce constat est particulièrement intéressant dans la mesure où on tend à contester la véracité et la légitimité des dévoilements en-ligne. Or, les faux témoignages ne semblent pas être le fait de « femmes vindicatives » qui chercheraient activement à nuire aux hommes ou à « salir la réputation de l'un d'entre eux ». Au contraire, les publications qui inventent de toutes pièces un vécu de violences proviennent des mêmes forces réactionnaires qui contestent constamment la légitimité des mouvements féministes de manière globale et du mouvement #MeToo en particulier.

Ces exemples témoignent ainsi des contrecoups susceptibles d'accompagner le partage de témoignages en-ligne. À l'instar de Kim Mendes, Jessalynn Keller et Jessica Ringrose (2019), je souligne que

[a]lthough digital platforms can be spaces where victim-survivors feel supported and believed there is no doubt that many continue to receive, if not abusive messages and comments, then those of provocation or disbelief that perpetuate victim-blaming tropes. (2019, 1304)

Encore une fois, les interactions numériques ont des effets bien concrets dans le « hors-ligne », notamment en ce qui concerne la (re)production des logiques de responsabilisation des victimes, qui sont tributaires du traitement social et judiciaire réservé aux survivantes (ALAGGIA & WANG 2020; DESROSIERS 2018; MENDES *et al.* 2019; REICH *et al.* 2021; SUBRAMANIAN & WEARE 2022). Ainsi, de la même manière que le numérique offre de nouvelles possibilités en termes de prises de parole, de création d'espaces de sororité et de mobilisations féministes, l'espace Web consiste également en un lieu de vio-

lences réactionnaires qui participe à (re)produire des rapports de domination. La visibilité féministe dans l'espace numérique s'accompagne donc invariablement d'un revers, « car elle s'expose à la forte montée et à la virulence du cybersexisme qui touche non seulement les militantes, *mais toutes les femmes* [je souligne] » (JOUËT *et al.* 2017, 52). J'insiste toutefois sur le fait que, si le mouvement #MeToo est accompagné d'une forte réaction antiféministe, c'est précisément en raison de sa capacité à déstabiliser les rapports de domination.

## CONCLUSION

En somme, l'appropriation des plateformes numériques par les personnes qui ont témoigné dans le cadre du mouvement #MeToo représente une utilisation subversive du Web par laquelle la prise de parole cyberféministe atteste de l'agentivité sexuelle et politique des survivantes de violences sexuelles. Au regard de la question posée en introduction, « que représente l'espace Web pour les mouvements féministes, en particulier pour les mouvements de dénonciation de violences sexuelles? », la réponse est à la fois complexe et nuancée. Le Web représente d'une part un espace de (re)production des rapports de domination et, d'autre part, un espace de prise de parole politique par et pour les personnes ayant subi des violences sexuelles. Mon analyse montre que l'espace Web consiste également en un lieu de tension au regard des différents systèmes d'oppression. Ces derniers sont tantôt renforcés par une industrie numérique androcentrée, tantôt subvertis par une utilisation (cyber)féministe de ces plateformes, qui s'accompagne toutefois de forts discours réactionnaires. Le mouvement #MeToo en lui-même montre que les limites du en/hors-ligne sont perméables et qu'elles s'inscrivent dans une relation d'interinfluence. L'interaction entre les systèmes d'oppression, les mouvements militants et les espaces en/hors-ligne est donc complexe et mériterait d'être approfondie. Dans une perspective intersectionnelle, des recherches subséquentes pourraient se pencher sur les relations entre les rapports de pouvoir, les mouvements de résistance et la variable spatiale en s'intéressant à d'autres mouvements sociaux comme #BlackLivesMatters.

## Notes

1. À partir du moment où les internautes se sont saisis du mot-clic, l'appellation du mouvement passe de *Me Too* à #MeToo. C'est de cette manière que j'aurai recours à telle ou telle forme au cours des pages qui suivent. L'appropriation des plateformes numériques par les mouvements féministes témoigne de la porosité des frontières en/hors-ligne et de la continuité du militantisme « classique » au sein de l'espace numérique, bien qu'il existe également des enjeux propres à cet espace.

2. Je fais référence ici au mouvement tel qu'il existait avant sa diffusion massive sur les plateformes numériques.

## Ouvrages cités

ALAGGIA, Ramona & Susan WANG 2020. "I never told anyone until the #metoo movement": what can we learn from sexual abuse and sexual assault disclosures made through social media?" *Child Abuse & Neglect* 103. En-ligne : <<https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104312>>.

- ARE, Carolina 2021. "The shadowban cycle: an autoethnography of pole dancing, nudity and censorship on instagram." *Feminist Media Studies* 22(8) : 2002-2019.
- BARKER, Kim & Olga JURASZ 2019. "Online misogyny a challenge for digital feminism?" *Journal of International Affairs* 72(2) : 95-114.
- BATES, Samantha 2017. "Revenge porn and mental health: a qualitative analysis of the mental health effects of revenge porn on female survivors." *Feminist Criminology* 12(1) : 22-42.
- BILGE, Sirma 2015. « Le blanchiment de l'intersectionnalité ». *Recherches Féministes* 28(2) : 9-32.
- BLACK, Shameem, Rosanne KENNEDY et Hannah MCCANN 2020. "Echoes and Silences: #MeToo's Reverberations." *Australian Feminist Studies* 35(105) : 239-243.
- BOURDELOIE, Hélène 2013. *Les dispositifs expressifs numériques et la question des rapports sociaux de genre et de classe*. Communication et débat public: les réseaux numériques au service de la démocratie. L'Harmattan.
- BUCHWALD, Emily, Pamela FLETCHER et Martha ROTH 2005. *Transforming a rape culture*. Édition révisée. Milkweed Editions.
- BURKE, Tarana 2018. « Me Too est un mouvement, pas un moment ». Vidéo, TedTalk : <[https://www.ted.com/talks/tarana\\_burke\\_me\\_too\\_is\\_a\\_movement\\_not\\_a\\_moment?language=fr](https://www.ted.com/talks/tarana_burke_me_too_is_a_movement_not_a_moment?language=fr)>.
- BUTLER, Judith 2005. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*. La découverte.
- CARSTENSEN, Tanja 2009. "Gender Trouble in Web 2.0. Gender perspectives on social network sites, wikis and weblogs." *International Journal of Gender, Science and Technology* 1(1) : 106-127.
- CIFOR, Marika, Patricia GARCIA, T.L. COWAN, Jasmine RAULT, Tonia SUTHERLAND, Anita Say CHAN, Jennifer RODE, Anna Lauren HOFFMANN, Niloufar SALEHI et Lisa NAKAMURA 2019. "Feminist Data Manifest-No." En-ligne : <<https://www.manifestno.com/home>>.
- CLOUTIER, Maude 2021. « Les tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle: une piste de solution pour l'amélioration de l'accès à la justice des victimes ». Mémoire de maîtrise, Université Laval. CorpusUL.
- CLERMONT-DION, Léa 2022. « Discours antiféministes en ligne : une analyse impliquée et performative des matériaux textuels tirés du Web social au Québec ». Thèse de doctorat, Université Laval. CorpusUL.
- COLLET, Isabelle 2014. « Toujours aussi peu de femmes dans les métiers du numérique ». *VRS La vie de la recherche scientifique* 398) : 39-40.
- 2019. *Les oubliées du numérique*. Le Passeur éditeur.
- COLLINS, Patricia Hills 2016. *La pensée féministe noire. Savoir, conscience et politique de l'empowerment*. Remue-Ménage.
- CORTE, Elizabeth & Julie DESROSIERS 2020. « Rebâtir la confiance : Rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. Cabinet de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine » : <<http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Rapport-accompagnement-victimes-AG-VC.pdf>>.
- CRENSHAW, Kimberlé Williams 1989. "Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of anti-discrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics." *University of Chicago Legal forum* : 139-167.
- 2005. « Cartographies des marges – intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du genre* 2(39) : 51-82.
- DELAGE, Pauline, Marylène LIEBER et Natacha CHETCUTI-OSOROVITZ 2019. « Lutter contre les violences de genre. Des mouvements féministes à leur institutionnalisation : introduction ». *Cahiers Du Genre* 66(1) : 5-16.
- DELVAUX, Martine 2019. *Le boys club*. Remue-ménage.
- DESROSIERS, Julie 2018. « Le traitement des victimes d'agression sexuelle devant les tribunaux canadiens : entre les avancées juridiques et la persistance des stéréotypes ». *Revista Esmat* 10(16) : 199-222.
- DEVREUX, Anne-Marie & Diane LAMOUREUX 2012. « Les anti-féminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles ». *Recherches féministes* 25(1) : 3-14.
- DIS SON NOM 2021. « Liste de potentiel-e-s agresseur-euse-s ». En-ligne sur le site <Dis Son Nom> : <<https://www.dissonom.ca>>. [Consulté le 13 septembre 2021].
- DRAKE, Jane 1996. "The Man-Shaped city." Dans Chris Booth, Jane Drake et Sue Yeandle (dir.) *Changing Places: Women's Lives in the City*, Sage : 88-99.
- GOULDING, Anne & Rachel SPACEY 2003. "Women and the information society: barriers and participation." *Ifla Journal* 29(1) : 33-40.
- GURALNIK, Orna 2020. "# Me Too, I Was Interpellated." *Psychoanalytic Dialogues* 30(3) : 251-257.
- HARAWAY, Donna 1991. *Simians, Cyborgs and Women: The reinvention of Nature*. Free Association Books.
- HENRY, Nicola & Anastasia POWELL 2014. *Preventing sexual violence: interdisciplinary approaches to overcoming a rape culture*. Palgrave Macmillan.
- HOOKS, bell 2015. *Ne suis-je pas une femme?: femmes noires et féminisme*. Éditions Cambourakis.
- JOUËT, Josiane, Katharina NIEMEYER et Bibia PAVARD 2017. « Faire des vagues : les mobilisations féministes en ligne ». *Rezeaux* 201(1) : 21-57.
- KELLER, Jessalyn, Kim MENDES et Jessica RINGROSE 2018. "Speaking 'unspeakable things': Documenting digital feminist responses to rape culture." *Journal of gender studies* 27(1) : 22-36.
- KELLY, Liz 2019. « Le continuum de la violence sexuelle ». *Cahiers du genre* (1) : 17-36.
- KERN, Leslie 2022. *Ville féministe - notes de terrain*. Remue-ménage.
- LANG, Marie-Ève 2011. « L'"agentivité sexuelle" des adolescentes et des jeunes femmes : une définition ». *Recherches féministes* 24(2) : 189-209.
- LEUNG, Rebecca & Robert WILLIAMS 2019. "MeToo and Intersectionality: An Examination of the #MeToo Movement Through the R. Kelly Scandal." *Journal of Communication Inquiry* 43(4) : 349-371.
- LIEBER, Marylène 2002. « Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ? ». *Nouvelles Questions Féministes* 21(1) : 41-56.

- LILLY, Mary 2016. "The World is Not a Safe Place for Men: The Representational Politics of the Manosphere." Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa. Recherche uO : <[https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/35055/1/Lilly\\_Mary\\_2016\\_thesis.pdf](https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/35055/1/Lilly_Mary_2016_thesis.pdf)>.
- MAHEU, Marie-Ève 2014. « #AgressionNonDénoncée : des victimes brisent le silence ». Radio-Canada. En-ligne : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/692532/agressions-non-denoncees-campagne-federation-femmes-quebec-twitter>>.
- MENDES, Kim, Jessalynn KELLER et Jessica RINGROSE 2019. "Digitized narratives of sexual violence: making sexual violence felt and known through digital disclosures." *New Media and Society* 21(6) : 1290-1310.
- MORLEY, Chantal & Pascale KUNTZ 2019. « Empowerment des femmes par les technologies numériques : pouvoir avec, pouvoir pour et pouvoir intérieur ». *Terminal. Technologie de l'information, culture & société* : 125-126.
- NAEZER, Marijke M. & Jessica RINGROSE 2018. "Adventure, intimacy, identity and knowledge: Exploring how social media are shaping and transforming youth sexuality." Dans Sharon Lamb et Jen Gilbert (dir.) *The Cambridge handbook of sexual development: Childhood and adolescence*, Cambridge University Press : 419-438.
- NOBLE, Safiya Umoja 2018. *Algorithms of oppression: how search engines reinforce racism*. New York University Press.
- PHIPPS, Alison 2019. "“Every Woman Knows a Weinstein”: Political Whiteness and White Woundedness in #MeToo and Public Feminisms around Sexual Violence." *Feminist Formations* 31(2) : 1-25.
- RECH, Nathalie 2021. « Mouvement #MoiAussi au Canada ». *L'encyclopédie Canadienne*. En-ligne : <<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/mouvement-moiaussi#>>.
- REICH, Catherine M., Gwendolyn D. ANDERSON et Richard MACLIN 2021. "Why i didn't report: reasons for not reporting sexual violence as stated on twitter." *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma* 1(19) : 1-19.
- SUBRAMANIAN, Roma & Andrea WEARE 2022. "#notokay: challenging sexual violence through digital health activism." *Critical Public Health* 32(2) : 263-272.
- TROTT, Verity 2021. "Networked feminism: counterpublics and the intersectional issues of #MeToo." *Feminist Media Studies* 21(7) : 1125-1142.
- VITIS, Laura & Fairleigh GILMOUR 2017. "Dick pics on blast-a woman's resistance to online sexual harassment using humour, art and instagram." *Crime, Media, Culture* 13(3) : 335-355.
- VALENTINE, Gill 1989. "The geography of women's fear." *Area* 21(4) : 385-390.

---

Rose Moisan-Paquet  
 Université Laval  
 rose.moisan-paquet.1@ulaval.ca